AGENDA

DU 20 JANVIER AU 8 FEVRIER 2013
11èmes rencontres de l'écologie
SAMEDI 26 JANVIER 2013
à 14h à Marignac-en-Diois, visite d'une maison éco-rénovée.
SAMEDI 2 FEVRIER 2013
à 14h à St-Andéol-en-Quint, visite d'une maison neuve bioclimatique en ossature bois.

DU 25 AU 27 JANVIER 2013
à Valence, au Parc des Expositions, salon de l'immobilier avec stand d'information
26 ET 27 JANVIER 2013
à 14h30, conférences : « La RT 2012, dispositifs d'aides pour 2013 ».

DU 5 AU 7 AVRIL 2013
à Crest, à l'espace Soubeyran, salon RENOVA avec stand d'information
6 ET 7 AVRIL 2013
à 14h30, Quizz inter-actif : « Les éco-gestes au quotidien »

DU 6 AU 7 AVRIL 2013
à Loriol, salon de l'habitat avec stand d'information et expositions.

Les conseillers techniques de l'ADIL Information Energie vous accueillent

- au siège à Valence - sans RDV
  44 rue Faventines, BP 1022
  26010 Valence Cedex
  Tél. 04 75 79 04 13
  Fax 04 75 79 04 54
  - du mardi au jeudi
    8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30
  - le vendredi
    8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h15
- aux permanences sur RDV fixé par téléphone au 04 75 79 04 47 :
  - Saint-Vallier, Romans et Crest
  - Chabeuil en partenariat avec le CDRA VALDAC
  - La Chapelle-en-Vercors, Die, Châtillon-en-Diois et Saint-Jean-en-Royans en partenariat avec le PNRV



ACTIONS ET PUBLICATIONS

Information Énergie

Au service des Drômois, les conseillers de l'ADIL Information Energie agissent sur les territoires pour informer et accompagner les particuliers ainsi que les collectivités dans leurs projets "énergie". Dans le cadre du programme d'animation, ils proposent des visites, de la documentation, des expositions, des conférences...

PASSERELLE NATURE

L'ADIL Information Energie a collaboré au dernier numéro de la revue «Passerelle Nature» (www.passerellenature), dont un dossier très complet est consacré à l'énergie : enjeux, solutions, initiatives locales sont au sommaire de cette revue diffusée dans la Drôme et dans l'Ardèche.

SCOT ÉNERGIE ET CLIMAT

Associée à la Mission Départementale d'Observation, l'ADIL Information Energie a réalisé une analyse prospective à 2050 sur l'énergie, dans le cadre du SCOT Rovaltain (Schéma de Cohérence Territoriale). Cinq grands secteurs (habitat, tertiaire, agriculture, industrie, transport) sont analysés avec des hypothèses d'évolutions.

CHALLENGE MOBILITÉ

Le GHF (Groupement Habitat Faventines) auquel appartient l'ADIL Information Energie a remporté la deuxième édition du Challenge Mobilité Rhône-Alpes, «Au travail, j'y vais autrement», dans la catégorie «Grande ville - Etablissements de 21 à 100 salariés», sur le département de la Drôme. Ce challenge s'est déroulé le 5 juin 2012. A l'échelle de la région Rhône-Alpes, le Groupement Habitat Faventines s'est classé 7e de cette même catégorie, sur un total de 43 établissements participants.
A noter le taux de participation des salariés du Groupement Habitat Faventines particulièrement élevé, de 76%.
A suivre en 2013.

QUESTION / RÉPONSE

Qu'est-ce que la mention Grenelle ?

Parce qu'en matière de performance énergétique, la qualité des travaux prime, et parce que face à une offre très importante, le choix d'un signe de qualité est complexe, et que ces signes sont basés sur des référentiels hétérogènes, l'Ademe et les pouvoirs publics ont créé la mention «Reconnu Grenelle Environnement». L'objectif est ainsi d'aider le public à identifier l'offre compétente des entreprises intervenantes sur le marché de la rénovation énergétique.





INFORMATION ÉNERGIE
ADIL 26

44 rue Faventines BP 1022
26010 Valence
tél. 04 75 79 04 13
fax. 04 75 79 04 54
mail. pieadil26@dromenet.org
site http ://pie.dromenet.org

La lettre de l'ADIL Information Energie, supplément à la lettre de l'ADIL 26, est éditée par l'ADIL Information Energie
Dépôt Légal n°1923 C/79
Directeur de la publication : Jean-Luc Piolet
Rédacteur en chef : Philippe Bouchardeau
Collaboratrice : Mireille Méraud
Conception : Audrey Carreira-Xavier
Imprimeur : Impressions modernes
Crédit photos : ADIL Information Energie















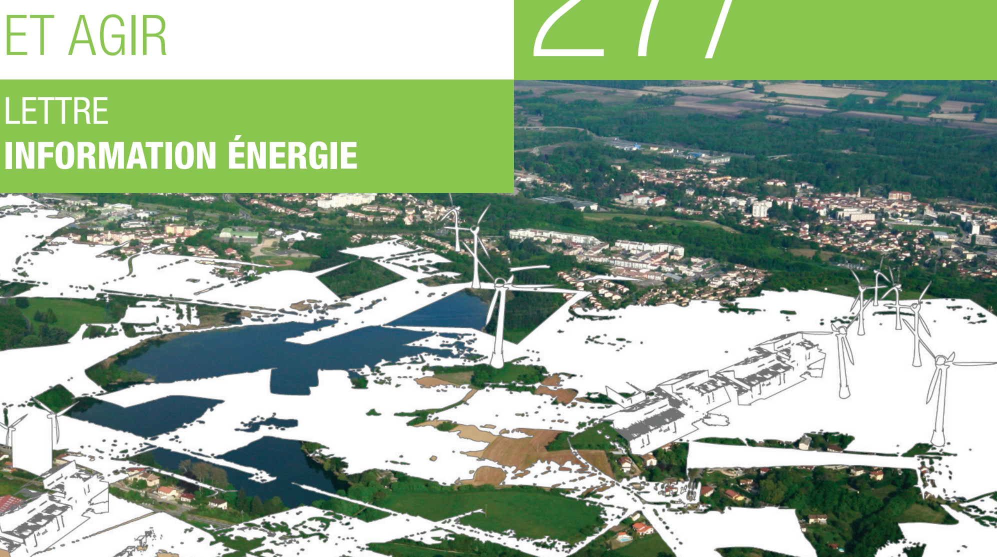




COMPRENDRE ET AGIR

LETTRE
INFORMATION ÉNERGIE

27/ DÉCEMBRE 2012


Source : Solenn Marrel - Réseau Action Climat France

TERRITOIRES A ÉNERGIE POSITIVE
MODE D'EMPLOI

ÉDITO

DÉFI ET AMBITION...

Nos ambitions doivent être à la hauteur des défis auxquels nous sommes confrontés. Indéniablement, la démarche des territoires à énergie positive s'attache à répondre concrètement aux enjeux du changement climatique et de la transition énergétique.

Les premières expériences françaises et étrangères, l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Rhône-Alpes sur ce thème témoignent de la volonté d'agir et de la pertinence de la démarche pour répondre aux défis qui se présentent à nous.

Marie-Josée FAURE, Présidente de l'ADIL 26
Vice-Présidente du Conseil Général de la Drôme, chargée du Logement et des Personnes handicapées

DOSSIER

Penser globalement, agir localement, cette formule éculée, appliquée au développement durable demeure pourtant plus que jamais à l'ordre du jour avec les territoires à énergie positive.


Source ADIL - Ferme Omblèze - Drôme

suite de l'article en page 2

SOMMAIRE

Consultez les nouveaux sites Internet de l'ADIL 26 : Information logement, Observation habitat et Information énergie !
www.adil.dromenet.org
www.adilobs.dromenet.org
www.pie.dromenet.org



ENTRETIEN

BENOÎT LECLAIR
Vice-Président de la Région Rhône-Alpes

Que propose la Région Rhône-Alpes avec le dispositif «TePOS» ?

En juillet dernier, la Région a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), dit « Territoires à Energie Positive (TePOS) », invitant les territoires à devenir des démonstrateurs territoriaux d'une démarche de transition énergétique.
Par cet AMI, la Région propose de soutenir les territoires volontaires qui s'engageraient d'ici 2050 à réduire de moitié leurs besoins énergétiques, tout en cherchant, dans le même temps, à couvrir intégralement ces besoins résiduels par de la production locale d'énergies renouvelables. Cette approche concerne tous les secteurs (bâtiment, transport, industrie, etc.) et tous les publics, depuis les particuliers jusqu'aux industriels, en passant par les collectivités locales.

A qui s'adresse-t-il ?

TePOS s'adresse à des « bassins de vie », associant zones rurales (ou périurbaines) et pôles urbains périphériques. L'objectif est de travailler au maximum sur la complémentarité entre secteurs pour que les pertes énergétiques des uns puissent en alimenter d'autres, et pour créer une dynamique territoriale positive.

Qu'en attendez-vous ?

Nous souhaitons démontrer qu'il est possible de prendre un virage énergétique radical, qui se construit et se traduit dans la durée à l'échelle d'un territoire.
S'inscrire sur une trajectoire d'énergie positive à 2050, c'est à terme se conformer aux impératifs d'une lutte efficace contre les dérèglements climatiques, en atteignant nos objectifs régionaux « climat », à savoir une réduction de 80% de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

UNE UTOPIE RÉALISTE

LES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

Un nouveau terme est apparu ces derniers mois : les territoires à énergie positive. De quoi s'agit-il ? Avant tout de remettre l'action locale des collectivités, des habitants, des entreprises au coeur des démarches facilitant la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Augmentation générale des prix, raréfaction des énergies fossiles, développement des énergies renouvelables..., nos sociétés sont engagées dans une transition énergétique qui bouleverse l'ensemble des activités, des territoires, des modes de vie. Dans ce contexte fait de multiples incertitudes, sommes-nous totalement dépendants ou pouvons-nous agir sur nos territoires ?



Source : Réseau Action Climat France

DU PCET AU TEPOS !

Après les plans climat-énergie et territoires (PCET), voici les Territoires à énergie positive (TePOS) ! L'enjeu est de permettre que des territoires produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment, tout d'abord grâce à de gros efforts sur la réduction de leurs besoins d'énergie par des actions de sobriété et d'efficacité énergétique et ensuite par un développement massif des énergies renouvelables.

C'est aussi un territoire qui adopte des approches spécifiques répondant à de nombreux autres enjeux, économiques, sociaux, démocratiques et environnementaux, en faveur d'un développement durable.
La Communauté de communes du Mené en Bretagne, en constitue le modèle, le projet phare. Au niveau national, le CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables) auquel adhère l'ADIL Information Energie, anime le réseau des territoires à énergie positive ; Biovallée® y est inscrit notamment. Né en milieu rural, le concept des TePOS est parfois désigné « ville post carbone » en territoire urbain, mais l'objectif est le même.

UNE DOUCE UTOPIE REALISABLE

Les collectivités qui visent l'objectif de devenir des territoires à énergie positive partagent l'idée que des contrées rurales en particulier peuvent et doivent jouer un rôle majeur pour la réappropriation des questions d'énergie par l'ensemble des citoyens, élus et acteurs économiques. Il s'agit alors de mettre en œuvre des actions concrètes de réduction de consommation et de développement des énergies renouvelables et d'interpeller les pouvoirs publics nationaux et européens pour la mise en œuvre de conditions favorables à la nécessaire transition énergétique.



Source ADIL : Eoliennes Marsanne - Drôme

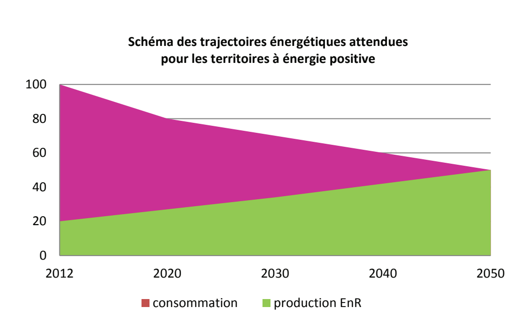


Source ADIL : maison en construction

Théorie pure, utopie, chimère, mirage, illusion…, ce principe des territoires à énergie positive est-il crédible et applicable ?
Sans aucun doute oui, comme le démontre les expériences de plusieurs territoires européens en Allemagne, Italie, Autriche ou dans les pays nordiques.
Mais dans un pays comme la France à la tradition centralisatrice, y compris dans le domaine de l'énergie, les territoires ont besoin de reconquérir une faculté d'agir dans ce domaine.

TEPOS EN RHÔNE-ALPES

La Région Rhône-Alpes a publié un appel à manifestation d'intérêt sur les TePOS. Elle prévoit de cofinancer l'assistance à maitrise d'ouvrage pour une quinzaine de projets de territoires qui se projetteront à l'échéance 2050, avec l'objectif d'accompagner une trajectoire de réduction de la consommation et d'augmentation de la part des énergies renouvelables pour couvrir les besoins.



L'ambition est de démontrer qu'il est possible de s'inscrire dans une démarche volontariste et efficace, en particulier en secteur péri-urbain et rural à l'échelle du bassin de vie (au sens INSEE du terme).

Des communautés de communes, voire d'agglomération et les parcs naturels régionaux pourront ainsi avec l'appui de la Région Rhône-Alpes s'impliquer dans une démarche de longue durée.
Après un état des lieux et un programme d'actions immédiates, les collectivités devront s'engager dans un programme d'actions 2020 et une trajectoire 2050 mobilisant les acteurs du territoire. Au-delà de l'aide de la Région Rhône-Alpes, des moyens complémentaires pourront être sollicités auprès de l'ADEME, notamment dans cette démarche.
L'évaluation préalable des potentiels du territoire (gisements d'économies d'énergie par secteur, développement des sources d'énergies renouvelables…) doit permettre d'élaborer une stratégie et des priorités.



Source ADIL : Isolation de toiture

CHANGER DE PARADIGNE

Le modèle de la société industrielle dévoreuse d'énergie a vécu. Il est inadapté face aux défis du changement climatique et de la transition énergétique.
La réussite d'une prise en compte de ces défis à l'échelle territoriale est essentielle. Encore faut-il disposer des outils nécessaires : une volonté locale, une démarche et des méthodes, des moyens de connaissance et d'actions…, pour aller vers des territoires à énergie positive.

BRÈVES

1,5° C en moyenne en Europe
C'est l'augmentation moyenne de la température prévue en Europe par le projet d'actions de l'AEE (Agence Européenne de l'Environnement) entre 2021 et 2050. Les pays les plus touchés seraient les états de la Scandinavie et le sud-est de l'Europe...
Source : AEE / Ademe - juin 2012

La valeur verte plébiscitée
D'après une enquête de l'Ademe, 76% des Français reconnaissent l'intérêt d'une valeur verte. En d'autres termes, la valeur environnementale d'un bien immobilier devrait être dans les années à venir, incontournable dans la fixation des prix du marché.
Source : Ademe et vous - juin 2012

Quelle lampe, pour quel éclairage ?
C'est à cette question que répond un dossier concernant l'éclairage public et les établissements recevant du public. Le choix des lampes doit aussi intégrer la réglementation et la gamme de types et formes de lampes est variée.
Source : Vecteur gaz - juillet, août, sept. 2012

Une nouvelle flamme verte
L'étiquetage des appareils de chauffage au bois «flamme verte» de l'Ademe a été modifié avec un système d'étoile. Trois étoiles au moins sont nécessaires pour obtenir le label qui en compte cinq. Sont particulièrement privilégiés le rendement (au - de 70%) et la réduction des émissions de CO^2.
Source : La maison écologique - avril, mai 2011

RT 2012 : les énergies indispensables
Garder une place pour les énergies renouvelables ! Tel est le message que fait passer le «Qualit ENR Info» journal des installateurs. Au-delà de l'excellente isolation et de l'étanchéité à l'air, à compter du 1er janvier 2013 les énergies renouvelables seront quasi obligatoires dans les constructions neuves.
Source : Qualit ENR Info - juin 2012